



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 15 MAI 2018

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Mairie de ROUSSY-LE-VILLAGE
2 Ruelle Abbé Pax

Affaire suivie par Romain DECCO
romain.decco@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 84

57330 ROUSSY-LE-VILLAGE

Objet : Dossier de déclaration concernant la création d'un parking de covoiturage sur la commune de ROUSSY-LE-VILLAGE
Réf : RD/CP ASPE-L9
CASCADE 57-2018-00116
P.J : 1 dossier
Récépissé de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante : création d'un parking de covoiturage sur la commune de ROUSSY-LE-VILLAGE

Ce dossier a été déposé par :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs
2 Avenue du Général de Gaulle
57570 CATTENOM

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- un exemplaire du « **récépissé de déclaration n°57-2018-00116** » en date du 14/03/2018, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Copie pour information :

C.C. de Cattenom et Environs
2 Avenue du Général de Gaulle
57570 CATTENOM

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER